

SYNDICATCGt

du Conseil Départemental

11 rue François Chénieux CS 83112 87031 LIMOGES CEDEX 1

Permanence du mardi au vendredi toute la journée
© 05 44 00 11 95 – portable 06 18 08 13 93

Email: cgt@haute-vienne.fr BLOG: cgt-cd87.fr

Limoges, le 20 juillet 2020

A Monsieur le Président du Conseil Départemental

Objet : alerte sur le risque d'une deuxième vague du Covid-19

Monsieur le Président,

Nous avons traversé la période de crise du COVID-19 sans cas avéré parmi les agents du Conseil Départemental malgré de nombreux balbutiements en matière de protections individuelles et collectives. Nous tous, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Cependant, une deuxième vague nous parait inéluctable. Vous le savez très bien, malgré les bons indicateurs actuels, le risque d'une reprise de l'épidémie de Covid-19 à l'automne en France, voire dès cet été, est pris très au sérieux par les autorités de santé.

Outre la Bretagne où le taux de reproduction du virus est dans le rouge, les signaux d'alerte se multiplient en France. C'est notamment le cas en Provence-Alpes-Côte d'Azur où le taux de reproduction du virus est de 1.5.

Dans le reste de l'Hexagone, six régions sont sous étroite surveillance parce que le taux de reproduction du virus dépasse 1. C'est le signe que le virus circule toujours et que l'épidémie progresse encore. Un autre indicateur inquiète les autorités de santé, le nombre d'appels au standard de SOS Médecins. Ils sont en hausse dans les régions littorales, mais aussi en lle-de-France.

Contrairement au mois de mars, l'essentiel des agents du département vont partir en vacances dans des régions à risque. Les vacances, comme le démontre l'ensemble des médias est une période où les comportements sont également à risque.

D'ailleurs, le gouvernement rend obligatoire, dès aujourd'hui, le port du masque dans tous les lieux publics.

C'est également la consigne dans les locaux du département que ce soit pour les visiteurs ou les usagers. Encore une fois nous ne pouvons que nous en féliciter d'autant plus que la CGT demandait depuis le début de la pandémie le port du masque pour un agent qui se déplaçait dans les locaux de l'HDD.

C'est pour toutes ces raisons que nous souhaitons :

- Que les agents soient équipés de masques chirurgicaux en nombre suffisant par le département, (masques bien plus adaptés, surtout en période de chaleur, que les masques en tissus qu'ils soient de l'entreprise Allande ou Broussaud);
- Que des lingettes soient accessibles pour les agents dans tous les services du département ainsi que des sprays virucides;
- Que le gel hydro alcoolique reste accessible pour tous les agents de façon individuelle ou collective;
- Que les chefs de service donnent l'exemple et veillent à l'application des règles de distanciation;
- Que l'organisation du ménage continue à être adaptée à la situation ;
- Que les représentants du personnel soient d'avantage associés aux décisions prisent par l'administration.

Nous avons la chance de savoir à quoi nous attendre en cas de deuxième vague, profitons du retour d'expérience de la première et soyons dans l'anticipation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pour le Syndicat CGT Le secrétaire général

Philippe LAVERGNE